



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A SYDNEY (AUSTRALIE)

Rédacteurs : Nicolas CROIZER / Olivier LE VAN XIEU

N°

Sydney, le 17 juin 2016

COMPTE RENDU de la réunion du Conseil consulaire

Le 9 juin 2016 à 10h00 en salle de réunion

Participants :

- M. **Nicolas CROIZER**, Consul général, Président du conseil consulaire
- M. **Bernard LE BOURSICOT**, Vice-président du conseil consulaire
- M. **Jean-Philippe GRANGE**, conseiller consulaire et conseiller AFE
- Mme **Danièle KEMP**, conseillère consulaire et conseillère AFE, (en visio conférence de Melbourne)
- Mme **Marie-Claire GUILBAUD**, conseillère consulaire
- M. **Sébastien VALLERIE**, conseiller consulaire
- M. **Olivier LE VAN XIEU**, Consul général adjoint, secrétaire de séance

X

Ordre du jour

1. *Approbation et signature du compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 1er décembre 2015*
2. *Synthèse de la 24ème session de l'AFE du 14-18 mars 2016*
3. *Présentation de la situation de la circonscription consulaire depuis la tenue du dernier conseil consulaire du 1er décembre 2015 :*
 - Cadre général et effectifs du Consulat (perspectives, renouvellement des brevets de 3 consuls honoraires,...)*
 - Plans d'action (état civil, AFE, visas, archives)*
 - Calendrier bilatéral*
 - PNG, Fidji*
 - Itinéra*
 - Inscription en ligne*
 - Relance du projet d'externalisation pour les visas*
 - Elections 2017 (Dates, bureaux de vote, échéances et LEC)*
4. *Débat et avis sur le rapport concernant la situation de la circonscription consulaire*
5. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière de sécurité depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*
6. *Bilan du Conseil d'influence du 26 mai 2016*

Consulat général de France à Sydney

St Martins Tower, Level 26, 31 Market Street, Sydney NSW 2000

Tél.: (+61) 9268 2400 - Fax: (+61) 9168 2431 - www.ambafrance-au.org

secretariat.sydney-fslt@diplomatie.gouv.fr

7. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière économique depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*
8. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière d'enseignement depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*
9. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière de reconnaissance mutuelle des diplômes et qualifications professionnelles depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*
10. *Point relevant du fonctionnement pratique du Conseil Consulaire.*

- a) *Point sur les évènements liés au 14 juillet 2016 (Paris, Sydney, Melbourne, Canberra, Brisbane, Perth, Adelaide)*
- b) *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière de formation des Conseillers consulaires depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015:*
 - *accès aux actions de formation organisées localement et destinées aux personnels diplomatiques et consulaires*
 - *accès aux didacticiels mis en ligne par le ministère des affaires étrangères*

11. Divers

X
X X

Le Consul général, président du Conseil consulaire, ouvre la séance et propose que M. Olivier LE VAN XIEU assure les fonctions de secrétaire de séance puis aborde l'ordre du jour qui est approuvé par les Conseillers consulaires.

1. *Approbaton et signature du compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 1er décembre 2015*

Les conseillers consulaires approuvent formellement le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 1^{er} décembre 2016 et qui est disponible sur le site internet du poste.

2. *Synthèse de la 24ème session de l'AFE du 14-18 mars 2016*

Mme Danièle Kemp souhaite souligner deux des points saillants qui ressortent de de la session de mars de l'AFE.

D'une part le vote électronique pour les élections législatives aura été un sujet de préoccupation avec ses partisans et ses détracteurs, mais le principe de ce type de votation a été accepté et une solution technologique sécurisée sera proposée.

D'autre part, le principe de double inscription sur une liste électorale (en France et à l'étranger) continue de faire débat et notamment pour les risques de fraudes qui y sont liés (possibilité de voter deux fois). Par ailleurs, la question de la radiation automatique du registre a été soulevée et a inquiété de nombreux membres de l'Assemblée.

Le Consul général a souligné que la radiation automatique n'avait d'automatique que le nom puisque la radiation n'était effective que si l'utilisateur ne s'était pas manifesté pour son renouvellement au bout de 5 ans et qu'il n'avait pas répondu aux relances du Consulat (par mail, courriel ou courrier). Pour les usagers radiés au cours de l'année, il leur sera toujours possible de se réinscrire avant le 31 décembre de manière à pouvoir être inscrits sur la liste électorale de l'année suivante. Concernant les élections locales en France, il est possible à tout électeur de donner procuration à un tiers (sous certaines conditions) afin de pouvoir y voter.

Jean-Philippe Grange insiste, au-delà de ces questions, sur l'importance de la communication envers nos compatriotes, dans les prochains mois, en matière d'inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Avis : les conseillers consulaires souhaitent rappeler aux compatriotes expatriés l'importance qui s'attache à leur possibilité de voter à l'étranger et par conséquent à leur situation électorale et leur inscription sur la liste électorale consulaire. Cette inscription devra être faite ou vérifiée avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017.

Le Consul général ajoute que le Ministère des affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) lancera sous peu un plan de communication et d'information destiné au public, qui sera relayé par les Ambassades et Consulats à l'étranger.

Pour revenir sur la session de l'AFE, M. Jean-Philippe Grange précise que l'ensemble des délibérations est disponible sous la forme d'un verbatim de la réunion en accès direct sur le nouveau site rénové de l'Assemblée des Français de l'Etranger (<http://www.assemblee-afe.fr>) et que celui-ci est une source très précieuse d'information pour tous, y compris pour l'ensemble des Conseillers consulaires à travers le monde, qui pourront dorénavant bénéficier d'un accès en propre à « l'espace membre ». Il ajoute que l'on peut également consulter sur la page d'accueil du site l'ensemble des réponses aux questions posées par l'AFE, ainsi que les résolutions, motions et avis de l'assemblée qui sont de façon systématique communiqués directement aux ministres concernés en fonction des problématiques rencontrées par les Français de l'étranger.

M. Grange rappelle également que l'AFE s'est mobilisée pour obtenir le maintien dans le projet de loi de Finances 2017 de la dotation à L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) au niveau des 395 millions d'euros votés pour 2016.

3. Présentation de la situation de la circonscription consulaire depuis la tenue du dernier conseil consulaire du 1er décembre 2015 :

- Cadre général et effectifs du Consulat (perspectives, renouvellement des brevets de 3 consuls honoraires,...)

Le Consul général dresse le panorama de l'activité du Consulat en s'appuyant sur les documents présentant une progression constante de la communauté française et une légère baisse récente du nombre de détenteurs de visas vacances-travail.

Il souligne son regret de voir le départ définitif de la représentante de la Nouvelle-Calédonie après une affectation de plus de 10 ans à Sydney. Son remplacement par les autorités de Nouvelle-Calédonie n'est pas assuré. Les effectifs du Consulat deviennent donc tendus au regard de la charge de travail. Une réorganisation des portefeuilles a dû être effectuée afin d'assurer la continuité des services consulaires qui constituent le cœur de son activité, pendant la période des congés mais aussi dans une perspective d'éventuel plus long terme. Dans ces conditions, le Notariat ne pourra pas être assuré jusqu'au 1^{er} septembre.

M. Sébastien Vallérie se fait l'écho de compatriotes qui s'émeuvent de la fermeture temporaire du notariat ce à quoi le Consul répond que cette fermeture a été annoncée depuis près d'un mois, laissant aux usagers le temps d'effectuer leurs démarches avant. Il ajoute que comparativement à ses partenaires européens, la France assure actuellement l'une des gammes les plus étoffées et complètes de services assurés aux citoyens. Compte tenu de l'attrition des moyens de l'Etat, il convient d'établir des priorités centrées sur le cœur du métier consulaire.

Le Consul général évoque par ailleurs la vacance prochaine du poste de réceptionniste au Consulat et l'appel à candidature correspondant. Il souligne par ailleurs que les mandats de deux Consuls honoraires ont été renouvelés (à Hobart et Melbourne).

- Plans d'action (état civil, AFE, visas, archives) et relance du projet d'externalisation pour les visas

Plusieurs plans d'actions ont été mis en place au Consulat pour structurer le travail et favoriser l'optimisation des ressources.

En état-civil, l'objectif est de parvenir, grâce à la réorganisation récente du service en pole avec un renforcement de l'équipe depuis l'été 2015, à une réduction des délais de transcription actuellement évalués à 9 mois, ainsi qu'à un traitement plus efficace du flux entrant tout en s'attachant à la résorption du stock de dossiers en instance de traitement.

Le Consul général souligne l'importance du service des visas qui contribue indéniablement à favoriser le rayonnement de la France. Il ajoute que les deux collègues de ce service font un très bon travail et sont à la limite de leur capacité matérielle de traitement constatant que les délais pour obtenir un rendez-vous ne baissent pas malgré les différentes pistes étudiées, ce qui tend à montrer la grande attractivité de notre pays et le potentiel important du nombre de demandeurs. Une solution consisterait à externaliser le service des visas. Ce n'est pas tant le volume de dossiers traités qui militerait pour ce projet que la répartition géographique des demandeurs et la distance avec Sydney (prise d'emprunte) dans un pays continent comme l'Australie, permettant ainsi à tout demandeur de pouvoir déposer plus facilement sa demande de visas.

M. Sébastien Vallérie soutient une externalisation du service des visas indiquant notamment, qu'elle est d'ores et déjà une réalité dans d'autres pays (la Chine étant citée) et que nombre d'autres pays (Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Allemagne...) y ont recours. Il souligne l'anticipation souhaitable en la matière pour éviter toute décision précipitée: Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2015, Fidji prévu en 2017.

Mme Marie-Claire Guilbaud évoque les enjeux de sécurité qui pourraient découler de cette externalisation. Il est toutefois à noter que l'externalisation des services des visas de nombreux postes à l'étranger est déjà opérationnelle depuis plusieurs années et que ces questions ont donc fait l'objet d'une grande attention.

Plusieurs devis ont été sollicités pour redéfinir l'espace d'accueil des demandeurs de visas ainsi que le guichet intérieur du service afin d'offrir plus de confort des deux côtés. Le Consul général mentionne l'arrivée prochaine de l'application « France visa », probablement en 2017, qui pourra constituer une solution d'avenir dans le cadre de la dématérialisation des procédures et de la modernisation du service offert à l'utilisateur.

Le plan d'actions des archives s'attachera quant à lui à permettre de dégager de l'espace intérieur.

- *Calendrier bilatéral*

Le Consul général évoque brièvement les prochains rendez-vous qui auront lieu dans la séquence importante des relations bilatérales que connaissent actuellement nos deux pays et qui augmentera crescendo. La visite d'une délégation de Sénateurs aura lieu dès septembre prochain.

- *PNG, Fidji*

M. Pascal Maubert, Ambassadeur de France à Port Moresby, souhaiterait pouvoir participer aux prochains Conseils consulaires. Une organisation matérielle pourra être mise en place pour permettre cette participation à distance sur les sujets qui concernent la Papouasie Nouvelle Guinée.

- *Itinéra*

A ce jour, pour l'année 2016, les tournées itinéra ont pu être organisées dans toutes les agences consulaires à l'exception de celle d'Hobart en Tasmanie. Plusieurs agents au sein du Consulat ont désormais été formés pour les effectuer. Notre agence à Melbourne bénéficie d'une valise positionnée à plein temps.

L'Australie demeure le plus gros utilisateur mondial pour les passeports produits via Itinéra. Un nouveau prototype – version 2 - devait être testé et déployé avant la fin de l'année.

Mme Guilbaud estime que la possibilité d'étendre des pouvoirs des Consuls honoraires serait une solution précieuse pour nos compatriotes.

- *Inscription en ligne*

L'inscription en ligne sur le registre consulaire est imminente. Une annonce sera prochainement faite (NDLR : la mise en ligne a eu lieu le 15 juin 2016). L'information sera relayée sur les média sociaux. Le Conseil Consulaire se félicite de cette réelle avancée en matière de simplification administrative.

- *Elections 2017 (Dates, bureaux de vote, échéances et LEC)*

Les dates des élections en 2017 ont été fixées comme suit :

Elections présidentielles :	1 ^{er} tour le 23 avril
	2 nd tour le 7 mai

Elections législatives :	1 ^{er} tour le 4 juin
	2 nd tour le 18 juin

Le projet de dispositif de bureaux de votes a été mentionné.

4. *Débat et avis sur le rapport concernant la situation de la circonscription consulaire*

Le Consul général passe ce point dans la mesure où ces questions ont été traitées dans les échanges précédents.

5. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière de sécurité depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*

Le Consul général a confirmé qu'il n'y avait pas eu de nouveaux développements depuis la réunion du Conseil consulaire du 1^{er} décembre 2015.

6. *Bilan du Conseil Créative France du 26 mai 2016*

Il est fait référence aux discussions et échanges récents qui ont eu lieu lors du Conseil Créative France qui s'est tenu le 26 mai 2016. Le Conseil Consulaire tient à souligner le caractère innovant et l'importance de cette réunion sous l'égide de l'ambassadeur de France, à noter l'intelligence de son format et la richesse des échanges intervenus. Il salue également l'implication de toutes les parties prenantes (réseau consulaire, réseau éducatif et culturel, acteurs économiques, chercheurs) à ce constructif travail en « équipe de France » pour la promotion de la « France Créative ».

7. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière économique depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*

Le Consul général résume les développements en matière économique et renvoie au document spécifique qui a été rédigé à ce sujet par le service économique.

8. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière d'enseignement depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015*

Les demandes d'homologations sont en cours.

Avis : les conseillers consulaires soutiennent les efforts et le travail mené pour les demandes d'homologation et d'accréditation de l'enseignement français dans les diverses écoles en Australie ainsi que la création d'une section internationale Australienne du baccalauréat.

9. *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière de reconnaissance mutuelle des diplômes et qualifications professionnelles depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015.*

Le chantier de la reconnaissance des diplômes est engagé mais la progression reste difficile.

10. *Points relevant du fonctionnement pratique du Conseil Consulaire*

a) *Point sur les événements liés au 14 juillet 2016 (Paris, Sydney, Melbourne, Canberra, Brisbane, Perth, Adélaïde)*

Un point d'information est effectué sur les différentes manifestations dans les grandes villes d'Australie. Ces manifestations ne seraient pas possible sans le soutien des entreprises françaises, et le Conseil Consulaire tient à remercier l'ensemble de ces soutiens.

Cette année, deux formations militaires des forces armées australienne et néo-zélandaise ouvriront le défilé du 14 juillet sur les champs Elysées pour commémorer le centenaire du sacrifice de ces deux pays lors des grandes batailles de 1916.

Le Consul général évoque également le lancement de la campagne « Merci l'Australie » menée par Atout France.

b) *Information du Conseil consulaire sur les développements en matière de formation des Conseillers consulaires depuis le Conseil consulaire du 1er décembre 2015:*

- *accès aux actions de formation organisées localement et destinées aux personnels diplomatiques et consulaires*
- *accès aux didacticiels mis en ligne par le ministère des affaires étrangères*

Au titre de la formation des Conseillers consulaires, M. Sébastien Vallérie souligne que le nouveau site de l'AFE évoqué au point 2 est une évolution à saluer et une source très complète d'informations.

Le Consul général indique que Mme Peggy Fournier a démissionné de son mandat de « Déléguée consulaire » suite à son départ d'Australie et laisse sa place au suivant dans la liste des élus de 2014, M. Pierre Elias.

Le bâtiment militaire « La Moqueuse » fera escale à Sydney à compter du 24 juin 2016 et une cérémonie sera tenue à bord pour décorer des vétérans.

11. *Divers*

M. Jean-Philippe Grange se félicite du renouvellement récent des administrateurs de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) qui a pour mission exclusives d'assurer les expatriés, suite à leur élection par les 90 conseillers consulaires membres de l'Assemblée des Français de l'Étranger. Il signale que le nouveau conseil d'administration, réuni pour la première fois le 18 janvier 2016, a procédé à l'élection des membres de son nouveau bureau puis à la formation de sept commissions thématiques. Il estime qu'il s'agit d'un renouvellement salutaire pour la CFE, après 30 années d'une même présidence, renouvellement qui sera la source des réformes et des améliorations nécessaires.

M. Sébastien Vallérie et Mme Marie-Claire Guilbaud s'interrogent sur le nombre d'adhérents à la CFE en Australie et partagent leur perception que ce nombre est limité.

Avis : Le Conseil Consulaire souhaite rappeler à nos concitoyens vivant en Australie, à Fidji et en Papouasie Nouvelle Guinée l'importance, en fonction de leur situation familiale et des particularités locales, d'une couverture d'assurance appropriée (maladie, maternité, invalidité, accidents du travail, maladies professionnelles...).

Le Consul général lève la séance à 12h00./.

X
X X
X

Signatures :

M. Bernard LE BOURSICOT

Vice président du conseil consulaire

M. Jean-Philippe GRANGE

conseiller consulaire et conseiller AFE

Mme Danièle KEMP

conseillère consulaire et conseillère AFE

Mme Marie-Claire GUILBAUD

conseillère consulaire

M. Sébastien VALLERIE, conseiller consulaire

conseiller consulaire

Nicolas CROIZER

Président du conseil consulaire

DESTINATAIRES :

M. Christophe Lecourtier, Ambassadeur de France désigné à Canberra

M. Michel Djokovic, Ambassadeur à Fidji

M. Pascal Maubert, Ambassadeur en Papouasie-Nouvelle Guinée

M. Bernard Le Boursicot, vice-Président du Conseil consulaire

M. Jean-Philippe Grange, conseiller consulaire et conseiller AFE

Mme Danièle Kemp, conseillère consulaire et conseillère AFE

Mme Marie-Claire Guilbaud, conseillère consulaire

M. Sébastien Vallerie, conseiller consulaire

M. Christophe Bories, Chef du service économique

M. Eric Soulier, Conseiller de coopération et d'action culturelle

M. François Cotier, Directeur de Business France

M. François Romanet, Président fédéral de la FACCI

Consulat général de France à Sydney

31 Market Street, St Martins Tower, Level 26, Sydney NSW 2000

Tél.: (+61) 2 9268 2400 - Fax: (+61)2 9168 2431 - www.ambafrance-au.org

secretariat.sydney-fslt@diplomatie.gouv.fr